



## GT n°2 « négociations » du 21/06/2021 : communiqué commun

# Un plan de formation, mais à vue...

**Depuis le groupe de travail (GT) du vendredi 4 juin, nos organisations syndicales (OS) sont engagées dans un cycle de discussions** relatives aux négociations sur le transfert des missions fiscales, à travers l'organisation de 4 GT thématiques :

- mardi 08 juin : reclassement et suivi individuel ;
- lundi 21 juin : accompagnement formation ;
- mercredi 23 juin : accompagnement financier ;
- mercredi 30 juin : perspectives métiers DGDDI et synthèse.

**Le GT du mardi 8 juin, relatif au reclassement et au suivi individuel, nous avait laissé sur notre faim** (voir notre communiqué commun *Des personnels accompagnés, mais vers où?*).

Relancée à plusieurs reprises par nos organisations, la Directrice générale s'était engagée notamment à nous transmettre les annexes n°1 et 2 du projet d'accord d'accompagnement, à savoir le protocole avec la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP, annexe n°1), et la Convention-cadre avec la Direction des Affaires Maritimes (DAM, annexe n°2).

**Lors du GT de ce lundi 21 juin, nos organisations ne disposaient d'aucun élément nouveau.** Ni protocole DGFIP-DGDDI, ni convention DGDDI-DAM, et encore moins de document de travail relatif à la formation. Des carences lézant de facto la solennité de nos discussions. Nous doutions même de la participation de la DG à ce GT, c'est dire !

**Sollicitée en propos préalables, la DG nous a transmis en cours de séance des éléments sur le projet de protocole DGFIP-DGDDI. Nous serons en capacité d'expertiser le contenu de ce texte après sa signature, mais son volet formation pourrait appeler quelque clarification. Nota bene, ce protocole n'est pas la version définitive,** puisque la DGFIP attendait de le transmettre préalablement aux organisations syndicales du secteur. Or le GT DGFIP prévu en avril ne s'est toujours pas tenu et est susceptible d'être remis en question...

**Lors des discussions sur l'accompagnement en matière de formation, nous avons défendu la notion d'égalité professionnelle** pour donner notamment des garanties aux parents isolés.

En outre, le tutorat peut être un moyen de répondre à certaines fonctions « isolées » (par exemple les groupes interministériels de recherche – GIR). Surtout, les collègues restructurés dans le cadre du transfert des missions fiscales seraient prioritaires pour bénéficier de formations dans le cadre de la transition professionnelle. Mais cela nécessite de les intégrer dans un calendrier...

**Ce GT fut le moment d'une certaine écoute.** Le principe d'une *formation individuelle de haut niveau*, formule un peu *fourre-tout*, serait retenu, via une cellule locale d'accompagnement et un conseiller formation, le tout dès que le poste d'arrivée serait connu. Et avec une clause de bilan au bout d'un an. **Reste à savoir quelle sera la version finale du texte réellement proposé. Pour nos organisations, la mouture initiale, bien trop vague et limitée en matière d'engagements<sup>1</sup> doit être réellement densifiée en conséquence.**

Enfin, si la *formation de haut niveau* se résume à l'exemple fourni en séance (9 + 3 à 6 jours, soit au total 12 à 15 jours de formation pour intégrer une trésorerie locale la DGFIP), cela est notoirement insuffisant.

**Nous attendons toujours la convention DGDDI-DAM.**

**Nous réitérons notre opposition au transfert des missions fiscales. Il nous faut trouver un devenir de haut niveau pour notre Administration et nos collègues.**

Les organisations CFTD-CFTC – CGT – SOLIDAIRES – UNSA-CGC – USD-FO  
Paris, le lundi 21 juin 2021

<sup>1</sup> In extenso : « En termes de formation professionnelle, la douane ainsi que la DGFIP et la DAM organisent un parcours de formation dédié favorisant l'adaptation à la prise de poste. Les besoins identifiés sont ainsi pris en charge par ces directions pour permettre un accueil et une transition professionnelle réussis sur le nouvel emploi. »